



Etude interrégionale sur les franges franciliennes.

CGET ; Insee. Juin 2019. 3 rapports

Comment s'organisent les dynamiques de l'espace autour de Paris et de l'Île-de-France ? L'influence de Paris en termes d'emploi et de population s'étend aux régions voisines, dans un rayon de plus de 100 km autour de la capitale. L'activité économique est de plus en plus concentrée dans l'agglomération parisienne, et les liens économiques entre la capitale et les limites de l'Île de France sont plus intenses à l'ouest qu'à l'est, notamment le long de la Seine et de la Loire.

Le CGET en collaboration avec l'Insee publie les deux premiers volets de son étude sur les franges franciliennes, c'est-à-dire les territoires aux confins de l'Île-de-France et des régions limitrophes. Cette étude a pour but de nourrir les analyses territoriales du CGET et de proposer des réflexions à des échelles inter-territoriales pour encourager des coopérations voire de nouvelles contractualisations. Le constat : l'agglomération parisienne influe sur les dynamiques de développement d'un vaste espace dépassant la région Île-de-France. Cette influence économique et démographique s'étend sur douze départements des régions Bourgogne-Franche-Comté, Centre-Val de Loire, Grand-Est, Hauts-de-France et Normandie.

3 rapports publiés sur les 2 premiers volets de l'étude :

- ▶ Organisation, fonctionnement et dynamiques de l'espace autour de Paris et de l'Île-de-France.
- ▶ L'influence de l'agglomération parisienne s'étend aux régions voisines
- ▶ Un rayonnement économique de l'agglomération parisienne plus intense vers l'ouest

Action publique locale

- ▶ **Quel monde territorial demain ? Pour un aggiornamento de l'action publique locale.**

Association des Directeurs Généraux des Communautés de France (ADGCF), juillet 2019. 48 p.

A travers cette étude, l'ADGCF cherche à distinguer ce qui fonctionne de ce qui ne fonctionne pas au sein de notre administration locale et, à partir de là, engager l'élaboration d'une vision du monde territorial renouvelée, non pas dogmatique, mais répondant aux enjeux sociétaux contemporains c'est-

à-dire pragmatique et pédagogique. L'objectif final : proposer une vision ambitieuse de la régulation des services aux publics susceptible d'inspirer les parlementaires mais aussi et surtout les élus et les équipes techniques qui animeront les territoires à partir de 2020.

Clusters

► « La France a rattrapé son retard en matière de clusters. Il faut être fier de cette réussite. Mais il existe aussi des incertitudes quant à leur avenir ».

Entretien avec Xavier Roy, directeur général de France Clusters.

Propos recueillis par Muriel Thoin pour Veille & Territoires, juillet 2019. 6 p.



Les 12 et 13 septembre prochains, se tiendra à Paris le 1er Forum des filières d'excellence et des écosystèmes territoriaux (Filex France). Cette manifestation entend faire le point sur le développement des clusters en France, 20 ans après leur lancement.

A cette occasion, Veille & territoires a demandé à Xavier Roy, directeur général de France Clusters, l'association accompagnant les clusters et pôles de compétitivité français, de présenter ce forum et de revenir sur les deux décennies de politiques publiques qui ont permis leur émergence.

► Clusters au Maghreb - Entre mondialisation et territorialisation.

Paulette Pommier.

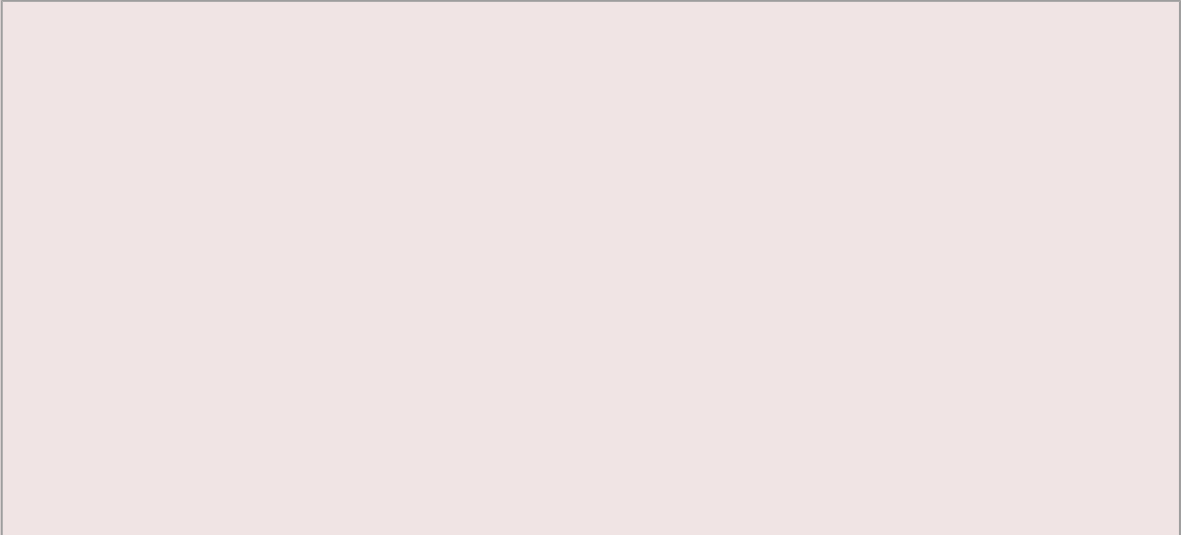
IPEMED, juin 2019. 82 p. (Etudes & analyses)

La présente étude, réalisée par Paulette Pommier en collaboration avec l'IPEMED, fait suite à son premier rapport publié en 2014, « Clusters au Maghreb, vers un modèle de cluster maghrébin spécifique », qui avait alors permis de dresser un état des lieux des clusters en Tunisie, au Maroc et en Algérie. En cinq ans, suite aux changements dans les dynamiques de création et de développement des clusters, « Clusters au Maghreb, Entre mondialisation et territorialisation » permet de dresser une nouvelle cartographie des clusters au Maghreb, et de repérer et analyser les changements survenus depuis 2014, telles que les politiques publiques des pays concernés vis-à-vis des clusters.

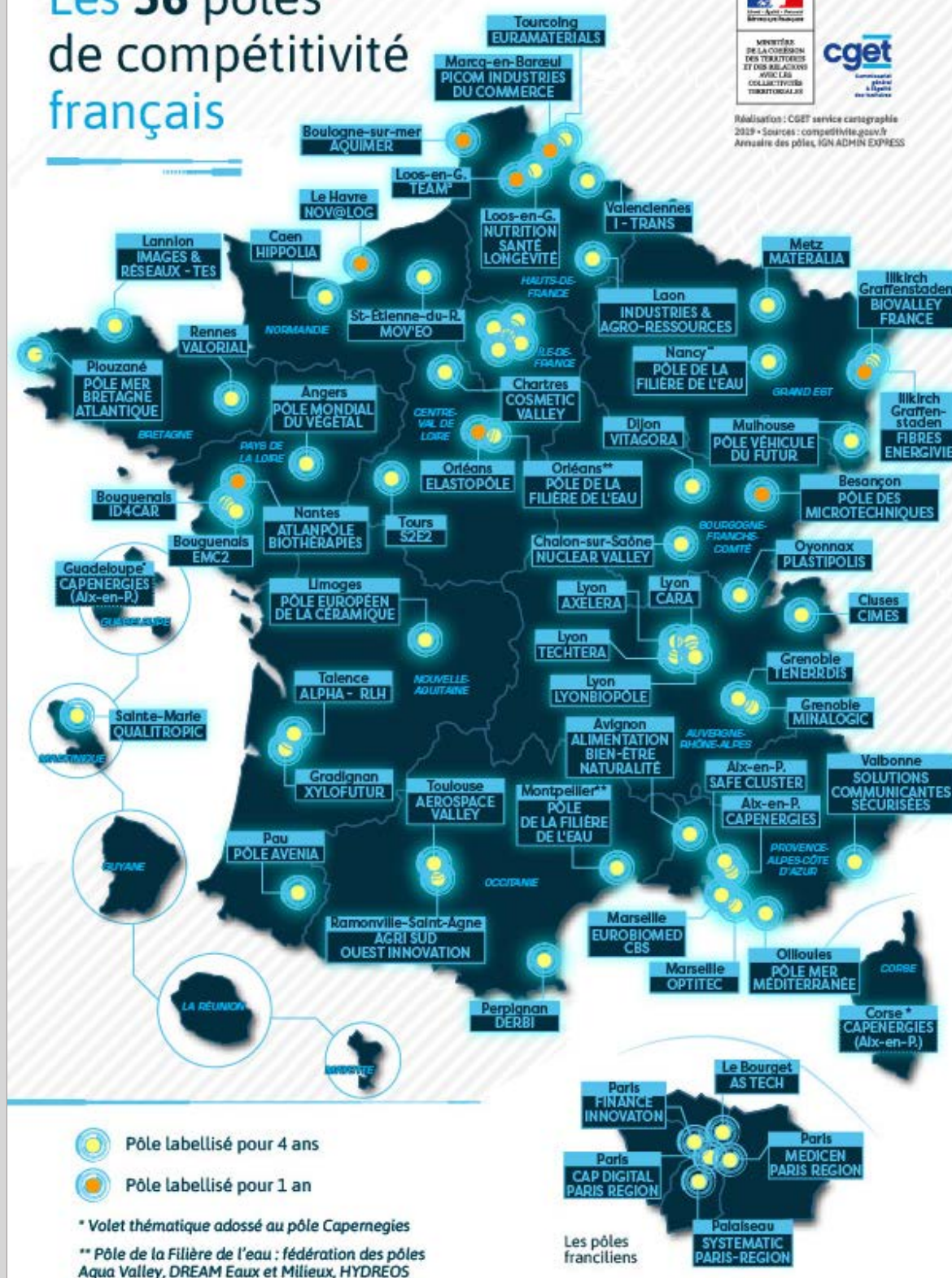
► Rapport complet ► Synthèse

Une carte, un focus

► 56 pôles de compétitivité sélectionnés pour la phase IV 2019-2020



Les 56 pôles de compétitivité français



Engagée pour une durée de 4 ans sur la période 2019-2022, la IV^e phase de la politique des pôles de compétitivité a été lancée le 20 mars dernier lors de la journée nationale des pôles. Dans le cadre d'un appel à candidatures, qui s'est déroulé au second semestre 2018, 56 pôles ont été labellisés pour cette phase IV :

* 48 pour une durée de 4 ans (2019-2020),

* 8 pour une durée d'un an avec possibilité d'une prolongation de 3 ans à condition de remplir les conditions qui leur ont été signifiées.

Chacun des dossiers a fait l'objet d'un examen par les services de l'Etat, des Régions, ainsi que par

les Comités stratégiques de filières. Le Conseil de l'innovation a également été consulté. Cet appel à candidatures avait pour finalité de sélectionner des pôles capables de viser l'excellence dans les secteurs clés d'avenir et de porter l'ambition européenne de la phase IV. Dans ce cadre, la fusion ou le rapprochement de pôles, entre eux ou avec d'autres structures, a été encouragé.

► [Le site dédié à la politique des pôles de compétitivité](#)

Culture

► **Culture et territoires : l'autre fracture. Enjeux et perspective.**

E. Sacher ; J.J. Aillagon ; M. Malvy ; S. Bern ; K. Arhoul ; Jean d'Haussonville ; Léa Morgant et al.

Avant-propos de Jacqueline Gourault, ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales et de Franck Riester, ministre de la Culture.

Administration, n° 262, juin-juillet 2019. pp.17 à 83.

Retrouvez une sélection d'articles proposés dans le cadre des trois chapitres de ce dossier :

► **1. La variété culturelle dans les territoires : un état des lieux**

- . Le tourisme des patrimoines : une histoire d'emplois, de PIB et d'aménagement du territoire
- . Maintenir une offre cinématographique pour l'attractivité des centres-bourgs et des centres villes.

► **2. Les principaux acteurs et modalités de l'action culturelle territoriale**

- . Enjeux et avenir du mécénat culturel
- . Le couple préfet / Direction régionale des affaires culturelles (DRAC)

► **3. Protection et promotion de la culture dans les territoires**

- . Action cœur de ville : le patrimoine pour l'attractivité du territoire
- . La culture dans les banlieues et autres territoires périphériques
- . Médiathèques et territoires. Vers des maisons de service public culturel ?

► **La culture à l'âge de l'intercommunalité.**

L'Observatoire, 2019/2, n° 54. pp. 13 à 95

L'horizon n'est sans doute pas si loin où les dépenses culturelles des intercommunalités seront aussi importantes que celles des communes. La dernière vague de réforme territoriale a très largement redessiné la cartographie des territoires. Comment les intercommunalités et leurs partenaires s'adaptent-ils à cette nouvelle donne pour construire un projet culturel à la mesure de leur périmètre ? En quoi les espaces ruraux sont-ils des terrains de renouvellement, voire d'innovation des politiques culturelles ? Dans le champ de la culture, les métropoles sont-elles à la hauteur des promesses de créativité qu'on leur prête ? Ce numéro de l'Observatoire dresse un état des lieux de l'évolution des politiques culturelles menées à l'échelle intercommunale. Il permet d'apprécier si l'on assiste ou non à un véritable renouvellement de l'intercommunalité culturelle.

Développement économique

► **L'orientation économique des intercommunalités : entre profil exposé et profil abrité.**

Assemblée des communautés de France (AdCF).

Les Notes de l'ADCF, n°3, juin 2019. 6 p.

La présente note constitue la troisième d'une série de dix visant à apporter des éléments d'éclairage sur le profil et le dynamisme des tissus productifs des communautés et métropoles françaises. Après l'analyse de leur degré de concentration/fragmentation dans les deux premières, cette note traite de l'évolution de leur orientation économique depuis le milieu des années 1970.

► La note

Economie collaborative

► Les relations ville-campagne à l'heure de l'économie circulaire.

Pour, 2018/4, n° 236, mis en ligne en juillet 2019. pp. 49 à 173

Économie circulaire et relations ville-campagne, deux immenses champs d'investigation pour la recherche et l'action politique ou citoyenne. En croisant ces deux enjeux les auteurs ont choisi de centrer ce dossier sur un nouveau défi territorial : celui de (re)penser et (re)lier les flux et les échanges au sein de territoires qui pour la plupart (intercommunalités en particulier) associent ville(s) et campagne dans une même gouvernance, mais le plus souvent sans conscience d'un métabolisme territorial. Parmi les circularités à (ré)inventer les auteurs ont choisi d'observer la récupération de matières de la ville par les campagnes et la production d'éco-matériaux par la campagne pour la ville. Une remise en proximité qui se heurte aux logiques de l'économie linéaire et des villes hors-sol, mais qui dessine les prémices d'un nécessaire fonctionnement social-écologique des territoires.

► Métropoles, économie sociale et solidaire & innovation sociale.

Avisé ; Réseau des collectivités territoriales pour une économie solidaire (RTES). 07/2019. 68 p.

Réalisée par l'Avisé et le RTES avec les contributions des 22 métropoles françaises, cette étude vise à analyser les cadres et leviers d'action des métropoles pour renforcer l'économie sociale et solidaire et l'innovation sociale sur leur territoire.

Education

► L'école rurale, entre tensions territoriales et enjeux scolaires.

Ariane Azéma Ariane ; Marie-Blanche Mauhourat.

Administration & Éducation, 2019/2, n° 162. pp. 41 à 45.

À lire certains débats et prises de positions, l'école rurale relèverait d'une catégorie spécifique. À l'instar d'autres services publics, il s'agirait avant toute chose d'une question d'aménagement du territoire sans que les enjeux proprement scolaires soient vraiment soulevés. En fait, ces deux dimensions – territoriales et scolaires – s'entremêlent mais contribuent aussi à poser un enjeu de politique publique qui ne s'épuise pas dans les logiques binaires, parfois nostalgiques, auxquelles on assiste y compris actuellement. Les travaux et enquêtes donnent plutôt à voir une très grande diversité de situations face à laquelle l'enjeu est, pour l'Éducation nationale et les collectivités territoriales, de pouvoir répondre de façon adaptée et donc tout aussi diverse.

► L'éducation prioritaire entre social, pédagogique et territoire.

Marc Bablet.

Administration & Éducation, 2019/2, n° 162. pp. 77 à 84.

La politique publique d'éducation prioritaire répond à la stratification sociale du peuplement du pays pour soutenir les apprentissages scolaires des élèves des milieux populaires là où ils sont concentrés. Sa conception, dès l'origine, en fait une politique sociale plus qu'une politique territoriale. Elle ne saurait se résumer à une répartition différenciée de moyens, puisqu'elle porte également une forte orientation éducative et pédagogique et la logique du travail en réseau de ses professionnels. Réinterrogée à chaque changement politique elle a perduré et ne peut que perdurer encore à l'avenir tant que le problème social auquel elle répond n'est pas résolu dans le cadre des politiques de l'urbanisme ou du logement.

Egalité - Inégalité

► L'échelle sociale pour répondre aux inégalités.

Emmanuel Flachaire ; Claire Lapique.

Dialogues économiques, en partenariat avec *The Conversation France*. Juin 2019. En ligne

Au-delà de la lutte contre les inégalités de revenu, certains focalisent leurs efforts sur l'égalité des chances afin de donner à tous les mêmes opportunités et permettre aux plus démunis de sortir de la pauvreté. C'est la mobilité sociale qui offre à chacun la possibilité de gravir les échelons. Les économistes F. Cowell et E. Flachaire proposent un indicateur de mobilité qui donne un nouvel aperçu des mesures sur les inégalités.

► On n'a pas idée de ce qu'on vaut !

Peripheries.fr, juillet 2019. (Podcast)

S'affranchir du déterminisme social qui barrait la route de leurs ambitions scolaires c'est ce qu'Alicia et Mourad ont entrepris. Tous les deux issus de milieux modestes ces deux jeunes ont assumé des objectifs scolaires grâce à des rencontres déterminantes avec des enseignants et l'association Passeport Avenir (devenue Article1). Une volonté de briser le plafond de verre et l'autocensure. Récit de parcours qui ont fait tomber les frontières pour élargir le champ des possibles.

Entreprise et territoire

► L'ancrage territorial des entreprises, un levier durable.

Swann Bommier ; Mireille Viora.

Propos recueillis par Aurore Chaillou, Louise Roblin, avec l'aide de Hélène Noisette

Revue Projet, 2019/3 (N° 370), p. 63-70.

Nombre de multinationales s'affranchissent aujourd'hui de leurs responsabilités locales ; or le territoire constitue une ressource et un levier pour penser des entreprises durables.

► L'urgence d'une réforme fiscale pour l'attractivité des territoires.

Institut Sapiens ; CroissancePlus. Juillet 2019. 14 p.

CroissancePlus et l'Institut Sapiens ont allié l'expérience de terrain d'entrepreneurs et l'analyse macroéconomique d'experts, pour faire des propositions concrètes destinées à améliorer la compétitivité des entreprises françaises et soutenir l'attractivité des territoires. Les taxes de production ont une responsabilité directe dans la perte d'attractivité des territoires et dans le déficit de compétitivité des entreprises françaises. Tous les secteurs sont concernés : l'industrie mais aussi les services.

Métropolitains

► Allô maman bobo - L'électorat urbain, de la gentrification au désenchantement.

Nelly Garnier.

Fondapol, juillet 2019. 68 p. et 64 p.

Etude en 2 parties :

► 1ère partie

Alors que les territoires du monde occidental ont longtemps été porteurs d'identités variées, une nouvelle géographie s'est dessinée pour aboutir à une opposition entre des métropoles, concentrant l'essentiel des emplois et des richesses, et des territoires, ruraux ou périphériques, en voie de décrochage. L'analyse de cette fracture géographique s'est doublée d'un discours sociologique et politique opposant une élite urbaine libérale-libertaire et un peuple périurbain en quête de repères et

de protections, alimentant le vote populiste. Les métropolitains présentent les signes d'une meilleure intégration dans l'économie globalisée et l'on en a conclu que tout allait bien pour ces urbains, ignorant par là même tous les signaux qui nous renvoyaient à un malaise singulier. En réalité, la ville ne fait plus rêver. Les métropolitains sont de plus en plus nombreux à se résigner aux métropoles pour des raisons professionnelles. Dans les quartiers en gentrification, la mixité est de plus en plus subie entraînant, par exemple, une multiplication des pratiques d'évitement scolaire. Enfin, la conflictualisation des relations, la délinquance ou la pollution sont vécues comme autant de menaces dessinant un environnement anxiogène.

► 2ième partie

L'habitant des métropoles nourrit tant de fantasmes politiques qu'on ne sait plus quels traits lui donner. Les familles ont-elles réellement déserté les centres urbains ? Qui sont ces Français qui s'accrochent coûte que coûte à l'hypercentre ? Pour répondre à ces questions, il faut s'extraire des discours idéologiques pour revenir aux données objectives, sociodémographiques et électorales existantes. Les différentes infographies réalisées à partir de ces données dressent un portrait de l'habitant des métropoles bien différent des caricatures qui ont pu en être faites, notamment d'un point de vue électoral.

Périurbain

► Villes des franges de l'agglomération parisienne.

Tanguy Le Goff.

IAU-IdF. Juin 2019. 84 p.

Face au développement d'un cœur d'agglomération qui s'étend au-delà des frontières de la petite couronne, quelle est la situation des villes petites et moyennes des franges de l'agglomération parisienne ? Comment s'en sortent-elles ? Ont-elles des trajectoires de développement démographique similaires ? Quelles stratégies de développement adoptent-elles face à l'espace central et dense de l'aire urbaine ? Telles sont les principales questions de ce travail qui, en mobilisant des données socio-économiques et des entretiens auprès d'élus locaux, apporte un éclairage sur la place et le rôle qu'occupent ces villes dans le système métropolitain francilien. Elle montre que ces villes ne se portent pas si mal. Terres d'élection des employés et des ouvriers, certaines d'entre-elles connaissent même un renouveau démographique qui tranche avec les visions déclinistes souvent portées sur ces villes. Jouant un rôle important de polarité en termes d'emploi pour leurs communes périphériques, ces villes doivent néanmoins s'adapter, avec la diminution des activités industrielles, au passage d'une économie productive à une économie présentielle. Plus largement, elles sont confrontées à une question majeure : comment exister face au cœur d'agglomération dont elles se sentent exclues ? Comment « être plus qu'une simple campagne de Paris » ?

► Grandir et vieillir dans les espaces périurbains. Un même combat pour la mobilité ?

Catherine Didier-Fèvre ; Lionel Rougé.

Métropolitiques, 4 juillet 2019. En ligne

Dans des espaces périurbains où la mobilité automobile occupe une place centrale, à la fois plébiscités par les familles et marqués par un vieillissement de leur population, Catherine Didier-Fèvre et Lionel Rougé se sont intéressés aux tactiques déployées par les adolescents et les personnes âgées pour acquérir ou maintenir leur autonomie.

Politiques publiques

► Élaborer les politiques publiques avec les usagers et les agents : vers une dynamique de co-construction.

Mutuelle nationale territoriale.

Réalisé par quatre élèves administrateurs territoriaux de l'Inet.

Les Cahiers de l'Observatoire social territorial, n°22, juillet 2019. 100 p.

Cette étude entend donner envie aux collectivités locales de co-construire leurs politiques publiques en y associant les usagers et les agents, tout en menant de front l'adaptation des services publics aux évolutions sociétales et l'amélioration du bien-être au travail des personnels territoriaux.

► Synthèse

Territoire

► Occitanie : l'invention d'une région.

Pôle Sud, 2019/1, n° 50. pp.15 à 120

La revue consacre le dossier central de son dernier numéro à l'Occitanie. Les auteurs s'intéressent aux politiques publiques régionales et au phénomène régional dans son ensemble ; portent leur regard sur l'une des conséquences des fusions de régions françaises : la coexistence et souvent la concurrence de deux voire trois métropoles sur un même territoire régional ; montrent que la construction d'une nouvelle région soulève des défis considérables pour les élus et les fonctionnaires régionaux.

► Les 18 espaces ruraux de Bourgogne - Franche-Comté : parfois attractifs, souvent isolés, toujours en évolution.

Insee - Mélanie Bouriez ; Mélanie Chassard.

Etude Insee - CGET.

Insee Analyses Bourgogne-Franche-Comté, n° 57, Juin 2019. 4 p.

Élément structurant du paysage régional, l'espace rural de Bourgogne-Franche-Comté poursuit sa transformation face aux grands pôles urbains qui absorbent de plus en plus l'essentiel de la population et de l'emploi. L'espace rural a connu une certaine attractivité résidentielle dans les années 90, quand par ailleurs les pôles urbains perdaient des habitants à cause de la périurbanisation. Mais depuis le début des années 2010, cette attractivité se replie. Les trajectoires des 18 espaces ruraux de Bourgogne-Franche-Comté restent singulières.

► Un habitant de la métropole Rouen Normandie sur dix vit dans un quartier prioritaire.

Insee Normandie - Antoine Le Graët ; Thibaut Louza ; Caroline Poupet.

Insee Analyses Normandie, n° 62, juin 2019.

Un habitant de la Métropole Rouen Normandie sur dix, soit 47 800 personnes, vit dans l'un des 16 quartiers prioritaires de la politique de la ville. Certaines caractéristiques structurelles distinguent l'ensemble de ces quartiers du reste de la population : un taux de pauvreté plus élevé, mais également une plus forte part de jeunes, de familles monoparentales, de familles nombreuses, de personnes sans diplôme, un taux de scolarisation des jeunes systématiquement plus faible et une plus grande précarité vis-à-vis de l'emploi. Cependant, ces quartiers recouvrent aussi des situations hétérogènes. La pauvreté est ainsi particulièrement marquée à Château Blanc et dans les Hauts de Rouen, alors que d'autres quartiers, comme Plateau et Centre-ville (Elbeuf), sont relativement moins défavorisés en termes de revenus.

Urbain

► Les grandes agglomérations françaises en 70 indicateurs.

FNAU, en partenariat avec l'Adcf et France urbaine.

Observ'agglo, n°2, juin 2019. 64 p.

Publication d'observation sur les 59 plus grandes intercommunalités françaises, Observ'agglo analyse et cartographie près de 70 indicateurs statistiques, organisés autour de 7 thèmes du quotidien : démographie, santé, habitat, niveau de vie, cadre de vie, formation et emploi. Ces indicateurs dessinent à la fois un portrait de la géographie des grandes villes en France et brossent les spécificités de chacune, certaines de leurs facettes ainsi que certaines de leurs fragilités. Travail collaboratif, la publication est réalisée grâce au concours de plusieurs dizaines d'experts de l'observation issus des agences d'urbanisme et des grandes agglomérations. Il s'agit d'un travail réalisé par les territoires pour les territoires, qui vise à éclairer l'action publique, tant locale que nationale. Ainsi, la publication, tout comme les données statistiques et les cartes d'Observ'agglo sont accessibles en open data.

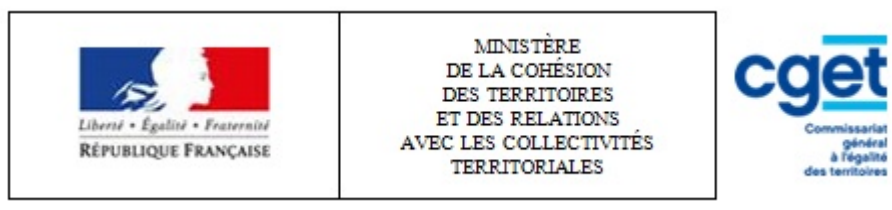
Commissariat général à l'égalité des territoires

Conception : Isabelle Rican & Sylvère Geniaux / Service de veille - Direction des stratégies territoriales.

>> **S'abonner : accès direct à l'encart d'inscription**

>> Nous contacter : veille.cget@cget.gouv.fr

Conformément à la loi "Informatique et libertés" du 6 janvier 1978, vous pouvez accéder aux informations vous concernant, les rectifier ou vous opposer à leur traitement et à leur transmission éventuelle à des tiers en écrivant à : Commissariat général à l'égalité des territoires | Service communication - 20 avenue de Ségur – TSA 10717 – 75334 PARIS CEDEX 07 ou en envoyant un courriel à l'adresse suivante : info@cget.gouv.fr



© 2019 CGET

[Se désinscrire](#)